

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

Dans la présente rubrique, tout lecteur de « Penn ar Bed » intrigué par des faits d'ordre biologique, géologique ou géographique, peut faire part de ses observations. D'autres lecteurs apporteront leurs réponses aux problèmes ainsi posés. Pour les questions et les réponses, écrire au Rédacteur.

LE RAT MUSQUÉ EN BRETAGNE (cf. « Penn ar Bed », n° 16 et n° 18)

ILLE-ET-VILAINE.

— Au N.-E. de Rennes, j'ai observé de nombreux couples au printemps dernier, sur le ruisseau de Chevré, descendant de l'étang de Chevré, qui se jette dans la Vilaine en aval d'Acigné. Les Rats musqués sont apparus dans cette région vers 1953.

— A Cancale, j'ai trouvé en fin Septembre, un spécimen de jeune écrasé sur la route de la Pointe.

— Il est installé sur le Meu bien plus haut que Talensac et même Iffendic, puisque j'ai observé 5 grandes huttes et galeries, cette année, à l'étang de Trémelin (ce dernier, à gauche de la route d'Iffendic à Saint-Péran, est à une altitude élevée au-dessus d'Iffendic).

— En ce qui concerne la prétendue destruction faite en un an de 800 Rats musqués aux étangs du Boulet par un ouvrier agricole (cf. P.A.B. n° 16, p. 2), il s'avère après enquête de divers côtés (riverains, pêcheurs de « l'Union » de Rennes qui affirme l'étang principal) que le « destructeur » précité a exagéré énormément. En additionnant les adultes et surtout les portées détruites, tout le monde est d'accord pour estimer à 400, 500 au grand maximum, le nombre total de Rats musqués tués par l'ouvrier en question et d'autres personnes (chasseurs, riverains et pêcheurs). Et c'est déjà considérable.

— En Ille-et-Vilaine, cette année, une des colonies les plus actives a été celle de Marcellé-Robert. Extrêmement difficile à évaluer (la roselière où ils s'abritent étant très étendue et très fournie), le nombre d'adultes à la fin de l'hiver dernier était estimé à 100/150. En Mai, il régnait une très grosse activité dans la colonie. Et du jardin de la Poste, qui domine l'étang, on pouvait voir jusqu'à 7 à 8 groupes de 2 ou 3 individus, sans compter les isolés sur les bords, allant et venant, tout le long du jour, à travers l'étang de la Seiche.

Observations de printemps. — Les dégâts causés par le Rat musqué ont été, semble-t-il, exagérés. Il ne touche jamais aux poissons, ni aux oiseaux aquatiques. Plusieurs expériences faites prouvent que les « vifs » ayant servi d'appâts jetés sur les rives, ont été pris et mangés par cette peste qu'est le Rat gris (*Mus decumanus*). D'autre part, c'est toujours *Mus decumanus* et non *Fiber zibethicus* qui détruit les couvées de Poules d'eau, tout particulièrement. Parmi de nombreux cas, je citerai le vivier du château de Baultier, à Moigné (I.-et-V.). Ce vivier fait à peine 300 m². Le couple de Rats musqués qui y habite a élevé 4 à 5 petits, à côté du couple de Poules d'eau qui en a élevé 6. C'est la première année que le couple de Rats avait une portée dans ce vivier, et c'est aussi la première année où le propriétaire a pu éviter que les Rats gris de la ferme voisine ne détruisent les 2 nichées annuelles des Poules d'eau. J'ai vu quotidiennement, pendant l'élevage des jeunes, 5 à 6 Rats occupés à manger des lentilles d'eau parmi les 8 Poules d'eau, sans aucune peur chez ces dernières.

Observations d'automne. — Depuis la mi-Octobre, l'activité du Rat musqué est nulle en surface. Tout se fait sous l'eau et sous terre en vue de l'hivernage : particulièrement l'aménagement des huttes et surtout leur surélévation en vue des inondations. Précisons que le Rat musqué ne cons-

truit pas de hutte, si la berge du cours d'eau ou de l'étang qu'il habite lui permet de creuser galeries et chambres. Je n'ai trouvé de huttes que dans les étangs à bords plats, couverts de jones, ou dans les roselières. J'ai noté à l'étang d'Iffendic (Trémelin), une surélévation des 2 plus grandes huttes de la rive est : celles-ci sont passées de 70 cm. à 1 m. 20 l'une, à 1 m. 40 l'autre (en hauteur), en forme de meules, pour 1 m. à 1 m. 10 de diamètre à la base où il y a 3 ou 4 entrées toujours immergées. La masse de ces huttes est faite de jones coupés à la base, et posés, enchevêtrés par 5 à 10 tiges à la fois.

Noté également dans la roselière du marais de Chamceors (7 km. aval de Rennes), rive droite, l'érection de 2 nouvelles grandes huttes, constituées toutes deux de roseaux desséchés entrelacés et entassés.

— L'une fait 1 m. 10 de haut, sous des saules et au bord de l'eau, elle communique avec une autre hutte en construction à 2 m. plus loin (celle-ci ne fait que 60 cm. de haut).

— L'autre est encastrée parmi les basses branches de saules nains immergés en partie. Elle dépasse l'eau de 50 cm. environ. Elle est très fréquentée et les Rats musqués y travaillent activement, entassant toujours de nouveaux jones et nouveaux roseaux.

L. LOARER (Moigné, I.-et-V.).

COTES-DU-NORD.

Je me suis rendu au printemps 1959 à Illifaut (C.-du-N.) et j'ai pu constater la présence de huttes dans un étang vaseux à 500 mètres du bourg. D'autres stations m'ont été signalées aux environs (S.-O.) d'Illifaut.

Mais c'est ici, à Corlay, que la situation vient d'évoluer. La végétation des étangs s'est éclaircie à l'automne et une magnifique hutte trône au milieu de l'étang de Corlay, dans la partie inaccessible située entre la digue et le château. Elle atteint environ 1 mètre de hauteur et semble constituée de sparganiers et de typhas ; ces plantes, assez hautes, l'avaient dissimulée aux regards, d'autant plus qu'elle avait alors une couleur verte sans doute. Elle est maintenant brune et tranche nettement sur le reste de la végétation.

J'ai constaté également la présence de deux huttes sur l'étang de Kerdanio (Haut-Corlay), tributaire du même bassin.

Des habitants pas de traces, sauf le faucardage, peu apparent d'ailleurs.

Paul MACÉ (Corlay).

MERGULE NAIN (cf. « Penn ar Bed », n° 16 et n° 18)

Les Mergules nains se rencontrent de temps en temps aux environs d'Ouessant.

En 1953, après des vents d'Ouest forts, j'en ai observé deux au vol, à peu de distance. Puis, au cours de la même promenade, dans la direction prise par ces oiseaux, j'en ramassai un à terre, mort depuis peu de temps, que j'envoyai à la naturalisation.

En 1956, j'en ai observé un, à peu de distance, en mer, par beau temps.

En 1958, à l'automne, un chasseur m'en a apporté un autre tué près du rivage par beau temps.

Paul MALGORN (Ouessant).